



Location – Gestion – Syndic - Transaction

HONORAIRES APPLICABLES AUX TRANSACTIONS SUR IMMEUBLE

<u>Prix du bien net vendeur</u>	<u>Honoraire agence à la charge de l'acquéreur</u>
Inférieur à 100.000 €	8% TTC
De 100 à 150.000 €	7% TTC
de 150 à 200.000 €	6% TTC
Plus de 200.000 €	5% TTC
Plus de 500.000 €	4% TTC

Honoraires applicables au box et parking : 10% TTC

Tarifs établis sur la base d'une TVA au taux de 20 %

Mise à jour le 02 janvier 2018

L'Office Immobilier

SARL LNA à capital variable, au capital plancher de 4.000,00 €. RCS La Roche sur Yon 519 231 401. Siège social & bureaux: 41 rue Nicot les Sables d'Olonne 85100. 02 51.32.04.32

Carte professionnelle n° 10.85.915T & 916G délivrée par la Préfecture de VENDÉE. Garantie financière de 110 000 € par la SOCAF contrat n°27965